

succession et dette sur emtreprise individuelle

Par kk2505, le 26/03/2012 à 10:54

Bonjour,

Mon mari vient de décéder. Nous avions fait une domation-partage au dernier vivant sur la maison. Nous avons une dette de 22 000€ sur l'entreprise en individuelle qui est à mon nom. Quelles sont les conséquences de cette dette sur la maison. Attendu que nos 4 enfants sont étudiants. Faut-il engager un redressement judiciaire afin de protéger notre bien et mes enfants.Merci pour votre aide.